

FORMATION DE CONSEILLER EN SEJOURS TOURISME & HANDICAP PARIS



Recenser et créer plus de destinations adaptées



Tourisme &
Handicaps



Présentiel au choix :

19-20 mars 2026

15-16 octobre 2026



Durée : 2 jours (14 heures)



Tarif : 590,00 € HT/ 708,00 € TTC



Référence : TH2601&02

Formation possible sur demande

Objectifs

Connaitre les 4 principales familles de déficience,

1. Connaitre et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir le label d'Etat Tourisme et Handicap,
2. Savoir procéder au recensement de l'offre accessible de leur territoire,
3. Savoir organiser leur espace d'accueil,
4. Savoir présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...) et adapter son site internet.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Adaptation, évolution et développement des compétences (art 6313-3 §2 Code du travail)

PUBLIC

Professionnels du tourisme en charge de l'accueil des publics



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sur demande

PRÉ-REQUIS

Avoir des missions d'accueil du public,

Être en charge du déploiement du label d'Etat Tourisme et Handicap pour sa structure,

MATERIEL DEMANDE

Aucun matériel particulier n'est demandé.

Pour vous inscrire : *cliquer sur le lien*

Formation du 1er semestre : 19-20 mars 2026
2026

Formation du 2nd semestre : 15-16 octobre
2026

Pour tout renseignement :

Tel. 06 15 52 53 15

Mail : contact@tourisme-competences.net

Sous réserve de 7 participants

15 jours avant la date effective

Version 1 03/07/2025

MODALITES D'EVALUATION

QCM récapitulatif des 5 objectifs précités

Questionnaires d'évaluation à chaud et à froid,

Délivrance du statut de conseiller en séjour T&H:

La formatrice attribue ou non le statut de conseiller en séjour au stagiaire.

A l'issue de votre formation, vous trouverez dans votre dossier administratif, une attestation de suivi de formation Tourisme et Compétences à **remettre à votre employeur.** Cette attestation atteste simplement de votre participation à la formation. Elle est à distinguer de l'attestation de conseiller séjour TH délivrée (ou non) par ATH et sa formatrice.



SUPPORT PEDAGOGIQUE

Les supports de formation sont transmis à chaque stagiaire par voie numérique, afin de contribuer au développement durable.

PROGRAMME

JOUR 1

Le contexte : clientèle, définitions,

- Présentation de l'association Tourisme et handicaps,
- Présentation du label Tourisme & Handicap : Pourquoi, comment ?

Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu,

Partie I. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : la déficience auditive et la déficience mentale,

JOUR 2

Partie II. Présentation des différents handicaps et des modalités d'accueil : Expérimenter les déficiences motrice et visuelle,

Etude de cas pratiques soumis par les stagiaires,

Evaluation.

« La formation allie bien la théorie et la pratique. Il est plus facile de se rendre compte des handicaps et des problématiques que nos lieux d'accueils peuvent leurs créer »

2022, F.D Office de Tourisme de Paris-Vallée de la Marne

« Formation vivante et extrêmement pratique» 2022, Anne C. Office du tourisme de GIEN